

Rencontres nationales Geotrek 2026

Atelier 3D

Stratégie : Gouvernance, modèle et moyens

Anne Fromage-Mariette - OpenIG & Pierrick Navizet – PN Écrins

Résumé des échanges de l'atelier qui s'appuient sur l'intervention (4/06) du PN Écrins à propos de la gouvernance, de l'enquête utilisateurs et de l'étude d'opportunité.

1. Échanges liminaires

La gouvernance est un sujet important, qui revient régulièrement lors des Rencontres, mais qui fonctionne aujourd'hui grâce au PNE selon certains.

Nécessité de conserver de la souplesse mais importance de trouver des moyens pérennes pour la suite après la convention de partenariat (2024-2027).

Les participants considèrent qu'une ne faudrait pas une structure rigide qui éloigne des choix techniques. Besoin de conserver de la souplesse et de l'agilité et le caractère open source.

Par exemple, pour certains outils, on paye mais on n'a pas l'impression d'avoir notre mot à dire sur les choix de développement. La gouvernance est trop lointaine avec les têtes de réseau alors que celles-ci n'ont pas toujours la légitimité et il faut tenir compte de la dimension politique des collectivités.

De façon très pragmatique aujourd'hui c'est compliqué d'avoir des budgets de fonctionnements pour les collectivités.

Il est plus simple d'adhérer avec une entrée d'investissement sur des projets comportant des développements de fonctionnalités par exemple.

Créer une structure ?

Le fonctionnement actuel ne correspond pas à un modèle de structure existant.

Nous n'aurons pas le temps de créer une structure avant la fin de la convention actuelle en 2027. Il faut en tenir compte et se dire qu'une éventuelle structure ne pourrait être réellement envisagée lors du prochain cycle de convention (2028/31)

Selon le représentant de la FFC, cela aurait du sens d'avoir une structure commune Outdoorvision et Geotrek car nous mettons des moyens et les utilisateurs ont des profils assez similaires.

2. Hypothèse de création d'une structure :

S'adosser à une structure existante pour couvrir certains besoins de type emploi ? Afigeo par exemple.

Qui décide de la création d'une structure ? Chaque adhérent potentiel à la structure par délibération sur des statuts et une clé de répartition du financement.

Geotrek est un outil décentralisé qui part des utilisateurs territoriaux. Gérer la diversité des acteurs de Geotrek avec des intérêts et des fonctionnements divergents.

Quel serait le pire des scénarios ?

Force et faiblesse d'avoir 2 pilotes techniques indispensables au sein du PNE. Que ce passerait-il si leur implication devait évoluer pour différentes raisons ?

Impossibilité d'employer un coordinateur technique sous emploi hors plafond etc. Baisse de la capacité d'animation de la communauté.

Difficulté à rassembler des utilisateurs dans une nouvelle convention de partenariat pour les développements pour des questions administratives (lourdeurs, inertie...) ou financière (budgets individuels et total éventuellement insuffisant...).

Quelles grandes missions pour une éventuelle structure ?

- Animation technique de la communauté des utilisateurs
- Piloter et assurer la cohérence des développements structurants de l'outil
- Mutualiser des moyens financiers pour les développements et la coordination technique
- Communiquer et enrôler des utilisateurs
- Gérer et développer les partenariats

Suite de l'étude d'opportunité - Quel scenario de structure pour Geotrek ?

- Intérêt de regarder à court terme le modèle associatif si le format GIP semble bloquant. Toutefois, dans le contexte politique actuel est-il plausible de créer une nouvelle structure ?
- Le scénario d'une structure et de services en commun avec Outdoorvision et Geotrek pourrait être une solution car la thématique sports de nature et les profils des utilisateurs les relient.
- Refaire un point après l'été avec les porteurs d'Outdoorvision et l'avis du service juridique du ministère des sports sur le scénario associatif.
- Intégrer les résultats de la future restitution de l'étude sur les 4 outils BiodivSports, Ma météo des oiseaux, NavnCo (juillet 2026).

3. Dimensions nationale et politique de Geotrek :

Comment intégrer un ou des acteurs nationaux pour asseoir la dimension politique publique nationale et des moyens structurants ?

Les pistes de la Stratégie nationale de la biodiversité, de l'accessibilité des espaces naturels et du standard national du PDIPR sont évoquées.

Geotrek n'a pas une dimension politique suffisamment développée

Comment donner un poids politique à l'outil car actuellement cela est perçu comme étant un frein. Quelle acculturation des élus ? Les réseaux régionaux d'information géographiques arrivent difficilement à avoir des élus dans leur gouvernance sera-t-il possible d'y arriver avec Geotrek ?

Les élus ne s'intéressent pas souvent aux outils d'aide à la décision.

Préciser la place des têtes de réseaux FPNRF et OFB.

Rôle potentiel des têtes de réseaux

- Faire le lien avec les adhérents qui ne sont pas utilisateurs
- Lisibilité de l'outil et de son portage
- Lien avec les autres partenaires
- Apports de financements potentiels

Faire connaître Geotrek dans les directions et les services des Régions et Départements

- Capsule de promotion à diffuser dans les réseaux.
- Kit de com tourné vers les techniciens et collectivité.

Les services rendus, les utilisateurs et le déploiement territorial effectif.

Présenter l'outil au salon des Maires (forum de la biodiversité sera au salon en 2026).

Travailler aussi sur une solution pour éviter les effets de bords de la multiplication des bases et la mutualisation à l'échelle départementale ou régionale.

Une note de présentation simple et percutante à destination des Départements et Régions pourrait être rédigée pour donner de la visibilité politique.

Faire le lien à la mobilité ? Cibler les bonnes directions et les questionnements.

Faire de Geotrek un outil de référence / vis à vis du PDIPR et de l'accessibilité des espaces naturels

Pour les départements, devenir un outil de référence qui intègre les référentiels nationaux PDIPR et Accessibilité des cheminements (CNIG) serait un atout majeur. Intérêt à la fois pour les départements et aussi pour les parcs (accessibilité pour les PN).

4. Propositions de suites à donner :

1. Saisir les copils Geotrek et convention de partenariat pour travailler sur les scénarios post convention 2024/27 et l'hypothèse d'une évolution de la structuration de la gouvernance.

2. Refaire un point à la fin de l'été avec les porteurs d'outdoorvision sur le scenario juridique associatif (avis juridique du Ministère + conclusion de l'étude OFB pour les 4 outils).

3. Développer l'impact de Geotrek à travers une meilleure dimension nationale et politique :

- Élaborer une note pour les départements et régions et expérimenter sa diffusion.
- Réaliser un document de communication pour les réseaux (FFC, PNR, PN...).
- Développer la capacité d'influence au sein des réseaux des PNR et PN
- Présenter l'outil au salon des Maires (forum de la biodiversité sera au salon en 2026).
- Faire de Geotrek un outil de référence / vis à vis du PDIPR et de l'accessibilité des espaces naturels (standards CNIG en cours d'élaboration).

Quels suivi et mise en œuvre de ces propositions ?

Le Copil national de Geotrek doit-il en être le garant ?

Pierrick Navizet (PN Ecrins) et Anne Fromage-Mariette (OpenIG), Millau le 5 juin 2026.